



## Vijay Naraidoo : « Un vent de changement positif au niveau de l'ONU »

DIS-MOI est devenue au fil des années une ONG reconnue pour sa capacité d'organisation de campagnes de sensibilisation et son militantisme soutenu sur le continent et même au-delà. Nous avons rencontré Vijay Naraidoo, le Secrétaire-Général de DIS-MOI qui a porté haut la voix de nos compatriotes, en particulier les personnes âgées, au niveau de différentes instances internationales dont le Conseil de Droits Humains à Genève. Il nous livre ici un aperçu des dernières actions de DIS-MOI tant sur le plan local qu'international.

> **Vijay Naraidoo, parlez-nous de votre récente mission et des retombées de celle-ci...**

Nous sommes depuis notre création un membre éminemment actif de GAROP, l'Alliance Internationale pour les Droits des Personnes Agées, et en tant que tel nous sommes appelés à développer, avec les autres membres affiliés, des stratégies au niveau de nos pays respectifs, des stratégies dis-je, pour d'une part conscientiser nos concitoyens, nos stakeholders et les décideurs sur la pertinence d'une Convention qui défendra dans tous leurs aspects les droits des personnes âgées. Vous n'êtes pas sans savoir que cette Convention est à l'ordre du jour des débats à l'ONU depuis décembre 2010 et la 11e session de l'Open-ended Working Group on Ageing (OEWGA) se tiendra du 6 au 9 avril 2020.

C'est dans ce cadre-là que GAROP a organisé, du 16 au 17 octobre dernier, un atelier de travail regroupant une cinquantaine d'activistes venant de 15 pays du continent.

J'avais eu l'honneur d'animer la toute première partie sur la question « *C'est quoi les droits humains ?* », avec pour objectif d'explorer la signification des droits humains et d'expliquer pourquoi ils sont importants pour les personnes âgées dans la région. Aussi il fallait passer à la loupe les différentes formes de l'âgisme, en clair une attitude négative vis-à-vis d'une personne âgée, comprendre comment une approche partant des droits humains au niveau d'une nouvelle Convention peut améliorer la vie des personnes âgées au quotidien.

> **Est-ce que l'idée d'une Convention avance à votre satisfaction ?**

Bien évidemment j'aurais souhaité que nous allions plus vite. Mais ça va bien. Il y a définitivement un vent de changement positif dans la prise de position de plusieurs Etats membres de l'ONU, dont Maurice qui a, en deux années consécutives, pris position en des termes clairs et nets en faveur de la Convention. Bien sûr il y a encore des thèmes à discuter pour bien les intégrer dans le texte de la Convention. Tenez, tous

les Etats membres, à travers leurs ministères concernés – chez nous le Ministère de la Sécurité Sociale –, les Commissions Nationales des Droits Humains, les instances onusiennes, les ONG accréditées auprès de la OEWGA ont été appelés à faire des soumissions sur des thèmes aussi cruciaux que le droit et l'accès au travail, le droit et l'accès à la justice, la formation, l'éducation continue et le renforcement des capacités, la protection et la sécurité sociale. Ces thèmes feront l'objet de débats à l'ONU en avril prochain, comme je vous le disais plus tôt.

Sachez que, comme chaque année, nous avons soumis nos documents y relatifs et ceux-ci peuvent être consultés sur le site-web de l'OEWGA. Enfin, avec un optimisme calculé je peux vous dire que nous ne sommes pas loin d'une première ébauche du texte de la Convention.

Si nous sommes arrivés là, c'est grâce surtout au travail assidu des ONG qui se donnent à pleins poumons dans une vaste campagne de sensibilisation soutenue. Je rends hommage à mes collègues sur le continent qui portent de manière formidable cette proposition de Convention.

> **L'Afrique est très bien impliquée...**

En effet, la Stakeholder Group on Ageing Africa dont DIS-MOI est membre de son Comité, organise du 25 au 26 prochain, la 2e Conférence sur la Situation des Droits Humains des Personnes Agées en Afrique



à Abuja sous la houlette de S.E.M. Tijjani Muhamade-Bande, Président en exercice de l'Assemblée Générale de l'ONU. C'est une plateforme qui verra la participation des gouvernements, des Commissions Nationales des Droits Humains, de l'Académie, des ONG, des personnes âgées, de la société civile.

Je suis heureux que DIS-MOI soit bien intégrée dans toutes ces démarches et contribue systématiquement aux débats.

> **Qu'en est-il du Protocole de la Charte Africaine ?**

En fait il s'agit du Protocole à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, relatif aux Droits des Personnes Agées. Ce Protocole avait été adopté par la 26e

session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement tenue à Addis-Abeba, le 31 janvier 2016.

Nous n'avons cessé de demander au Gouvernement, à travers le ministère de la Sécurité Sociale et celui de la Justice et des Droits Humains, de procéder à la signature et à la ratification dudit Protocole. Notre pays est bien équipé pour respecter et protéger les droits fondamentaux des personnes de tous âges, comme le préconise la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, l'Agenda 2063 de l'UA et les objectifs de Développement Durable.

C'est chagrinant que cela n'ait pas été fait.

> **Vous pouvez en faire appel au prochain gouvernement...**

Mieux, nous avons publiquement demandé que l'Etat mauricien maintienne sa position en faveur d'une Convention à l'ONU, qu'il soit le prochain à signer le Protocole de l'UA. Notre appel aux partis qui briguent les élections générales inclut la création d'un ministère dédié uniquement aux personnes âgées vu la population vieillissante comme c'est partout dans le monde, la création d'un bureau d'Ombudsperson pour les personnes âgées, notamment.

> **Le mot de la fin...**

Vous voyez bien comme les personnes âgées sont adulées. Je souhaite que ce soit ainsi tout le temps qu'elles passent durant le reste de leurs jours.

